Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 03 / 2020 BIS

Nombre de Membres
En exercice : 27
De Présents : 26
De votants : 27

L'An deux mil vingt le 04 Juillet ,

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-Mme AURIOL Anne-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-Mme DUPONT Karine-M. FERRARI Fabien-M. FRELIER Laurent-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-M. STAUFFER Alain-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations : M. SEIGNOBOS Jean-Luc procuration à M. BRUN Fernand.
.Etaient absents excusés- néant.

Délibération du Conseil municipal en vue de l'élection des Adjoints .

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme Tamara BOULANGER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 27.

A déduire (bulletins blancs) : 04

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 23 .

Ont obtenu :

-Liste des adjoints L'important c'est Pignans : 23

La liste L'important c'est PIGNANS ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :

Mme OLIBE Carole-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-M. HERAUD Jean-François -M.CAMARA Célestin-Mme BOUCHER Julie-M. ROSSI Patrick.

Fait et délibéré à PIGNANS , le 04/07/2020

BRUN Fernand

Maire de PIGNANS